

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 18 OCTOBRE 2013

Présents :

- Enseignants : Messieurs Mokhtari, Caro, Gall, Carrière et Vandermoere
Mesdames Genty, Haddad, Carrière, Vielcazals et Cuminetto
- Indépendants : Mesdames Dupont, Lespilette, Pineiro, Goorimoothy, Chabenes, Peretz, D'onghia, Dahan et Oskargil
- FCPE : Mesdames Jabol, Deshagette et Mence Ferdinand
- Mairie : Monsieur Degryse (Conseiller municipal), Monsieur Roseo (Service scolaire), Madame Picard (Service Scolaire)

Excusés :

- IEN : Monsieur Sarie
- DEEN : Madame Plouvier

1) Le bilan de la rentrée scolaire

L'équipe pédagogique est quasiment la même pour cette nouvelle année scolaire. En effet, seule Mademoiselle Ragani se voit remplacée par Mademoiselle Cuminetto pour le temps de son congé maternité.

Le début d'année s'est déroulé dans d'excellentes conditions. Seule la commande des tableaux blancs devant équiper les classes de CP et de CE1 n'a pas été livrée en temps et en heure. Ce matériel devrait être installé durant les vacances de la Toussaint.

2) L'Accompagnement Pédagogique Complémentaire (APC)

Il s'agit de la nouvelle appellation de l'Aide Personnalisée. Son fonctionnement évolue puisque les enseignants ont dorénavant le choix entre mener des groupes de soutien (dans les domaines du français ou des mathématiques) ou des actions (culturelles, sportives,...) destinées à une quinzaine d'élèves. Le volume horaire du dispositif passe de 60 heures à 36 heures annuelles.

Pour le moment, l'ensemble des enseignants de l'école a choisi de poursuivre la mise en place des groupes d'aide.

3) Les projets de l'école

- Cette année, l'école prévoit de préparer un spectacle de fin d'année qui se déroulera le mardi 27 mai 2014 au théâtre Silvia Monfort. Il mêlera du chant et de la danse.
- La kermesse annuelle se tiendra le samedi 14 juin 2014.
- L'ensemble des classes participera à l'événement « Chantécole » dont la formule change cette année. En effet, un partenariat a été établi avec le conservatoire de la ville, ce qui permettra de mettre en place un accompagnement musical pour les chants des classes. En outre, les spectacles s'effectueront sur deux jours (les 7 et 8 avril 2014), sous la forme de quatre mini-concerts (concernant chacun six classes) sur chacun des jours. Ceci permet aux parents d'assister aux spectacles.
- Les classes de CM 1 et de CM2 participent à un projet visant à l'élaboration d'un petit film d'animation.
- Le partenariat avec le Sigidurs perdure et des interventions en classe (sur le thème du tri de déchets et du recyclage) sont prévues pour les classes de CE2 et de CM2. Une visite du centre de tri est également au programme pour la classe de CM2.
- L'ensemble des classes du cycle 3 prévoit de participer au concours national de jeux mathématiques « Kangourou ».
- Les classes de CM1 et de CM1/CM2 partiront en classe de neige mais aucune date, ni aucun lieu n'est fixé puisque l'appel d'offres effectué par la mairie arrive à échéance le 22 octobre 2013.
- La classe de CM2 participe à une « ronde cycliste » organisée par l'USEP entre le 19 et le 22 mai 2014.
- Durant le mois de mars 2014, la classe de CM1/CM2 participera aux festivités pour le 800^{ème} anniversaire de Saint-Louis. Dans ce cadre, elle est engagée dans un projet d'écriture et de chant visant à la production d'un spectacle. Elle visitera également l'abbaye de Royaumont. Cette classe découverte s'effectuera sur trois jours.
- La classe de CM1/CM2 poursuit sa liaison avec le collège de Nézant dans le cadre du concours littéraire « les Incorruptibles ». De plus, une intervention des élèves de l'école élémentaire est prévue dans le spectacle des classes PAC du collège (via un chant).

4) La piscine

Entre les mois de septembre et novembre, seules les classes de CP se rendent à la piscine afin de faciliter l'aménagement des séances de natation. Dès le mois de novembre, les CE1 débiteront leur cycle qui perdurera jusqu'en avril 2014. Les CM2 quant à eux entameront leurs séances à la même période mais poursuivront l'activité jusqu'à la fin de l'année scolaire.

5) Les vacances de la Toussaint

Comme l'an dernier, les vacances sont prolongées de deux jours. De ce fait, ces deux journées seront rattrapées le mercredi 11 juin et le vendredi 4 juillet 2014.

6) Le compte de l'école

Au 31 août 2013, le compte de l'école dispose de 1539,51 euros.

Comme à l'accoutumée, l'ensemble des sorties effectuées par les classes cette année seront payées par la coopérative de l'école.

7) Les demandes de subvention

Il est demandé à la mairie de s'occuper de refaire le tracé des lignes du terrain de handball de la cour ; mais aussi de restaurer les murs de certaines classes, abîmés par l'humidité sous les fenêtres.

Par ailleurs, l'école souhaite acquérir du matériel audio et vidéo, ainsi que des meubles de bibliothèque.

En outre, une petite subvention est demandée dans le cadre du projet sciences, dans le but de permettre l'entretien des élevages et du potager dans l'école.

Enfin, dans le cadre du spectacle de fin d'année, un financement est souhaité afin de pouvoir bénéficier de l'aide d'un professeur de danse.

8) Les rythmes scolaires

Les trois hypothèses formulées sont les suivantes (sachant que pour chacun de ces choix, la classe se déroulera forcément le matin entre 8h30 et 11h30, du lundi au vendredi ; les changements concerneront l'après-midi, voire la pause méridienne) :

- Deux journées finissant à 15h (avec TAP de 15h à 16h30) et les deux autres à 16h30.
- Toutes les après-midi se termineraient à 15h45 et seraient suivies uniformément de 45 minutes de TAP.
- Chaque jour, la pause méridienne serait comprise entre 11h30 et 14h15 (du fait de l'ajout des TAP entre 13h30 et 14h15).

L'enquête menée auprès des parents d'élèves a révélé les résultats suivants :

- Hypothèse 1 : 36,1%
- Hypothèse 2 : 42,1%
- Hypothèse 3 : 8,1%
- Non renseigné : 15%

- Sans avis : 1%

Un vote est effectué à mains levées et délivre le verdict suivant :

- Hypothèse 1 : 3 voix
- Hypothèse 2 : 15 voix
- Hypothèse 3 : 0 voix
- Abstentions : 2